



MUNICIPALITÉ SAINT-ADRIEN
1589, rue Principale
Saint-Adrien (Québec) J0A 1C0
Tél. : (819) 828-2872 Téléc. : (819) 828-0442

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC
Présentation d'une dérogation mineure

Veillez prendre avis que le conseil de la Municipalité de Saint-Adrien, à sa séance du 11 août 2025, entendra les recommandations du comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la présentation d'une demande de dérogation mineure tel que présenté ci-bas :

Dérogation mineure

Nature et effet

Demande :

Obtenir l'autorisation de construire un camp forestier d'une dimension de 16' x 16' (23.78m²)

Norme :

Le règlement de la zone permet des camps forestiers sans alimentation en eaux et électricité d'une superficie de 20m²

Zone : F4

Identification du site concerné

Terrain sur le chemin du Pékan, Sept-Lots

Toute personne intéressée peut faire valoir son opinion en la faisant parvenir par écrit au Conseil municipal avant la séance du 11 août 2025, soit à 19 h 30 et ce, relativement à cette demande.

DONNÉ à Saint-Adrien ce 2025-07-11

Maryse Ducharme
Directrice générale et greffière-trésorière